

L'analyse des données

L'analyse des données permet d'identifier des zones humides prioritaires pour l'action.

Les zones humides prioritaires sont des sites :

- en bon état mais menacées ;
- dégradés se situant sur des territoires à forts enjeux (par exemple, objectif de bon état des masses d'eau pour 2015, risque de non-atteinte du bon état, présence d'un captage d'eau potable, présence d'espèces protégées, etc.).

Croisement des trois critères : enjeux / fonctions / menaces

Les trois critères suivants permettent de sélectionner des zones humides prioritaires :

- les enjeux du territoire;
- les fonctions et valeurs des zones humides ;
- les menaces sur les zones humides.

Attention à ne pas surdimensionner le nombre de zones humides prioritaires. Pour certains territoires, le nombre de zones humides sélectionnées peut être très important. Dans ce cas, la présence d'un maître d'ouvrage et les motivations locales peuvent constituer un quatrième critère de sélection.

Le tableau ci-dessous aide à l'identification des zones humides prioritaires :

| | | Territoires à enjeux importants | | | |
|---------------|--|---|---|---|---|
| | | pour la quantité d'eau | pour la qualité physico-chimique de l'eau | pour la biodiversité et le paysage | pour les usages |
| Zones humides | avec des fonctions importantes et un fort niveau de menaces | Zones humides prioritaires pour une protection particulière (acquisition, réglementation, etc.) | | | |
| | avec un diagnostic hydraulique "dégradé" (voir "très dégradé") | Zones humides prioritaires pour la restauration | | | |
| | avec un diagnostic patrimonial "dégradé" (voir très dégradé") | | | Zones humides prioritaires pour la restauration | |
| | avec des valeurs socio-économique peu développées | | | | Zones humides prioritaires pour la valorisation |

L'analyse cartographique pour les enjeux du territoire,

L'analyse cartographique consiste à sélectionner les zones humides en fonction des territoires où les enjeux sont les plus importants. Pour cela, il est nécessaire de se baser sur la cartographie des enjeux liés à **l'eau**, à **la biodiversité et au paysage** ainsi qu'**aux usages**. Le recouplement entre la cartographie des zones humides et celle des enjeux peut se faire grâce à un logiciel SIG.

la sélection par attributs,

Cette étape consiste à sélectionner les zones humides ayant les attributs suivants :

- un diagnostic hydraulique "dégradé" voire "très dégradé" ;
- un diagnostic patrimonial "dégradé" voire "très dégradé" ;
- aucune valeur socio-économique "importante" ;
- des fonctions hydrologiques, épuratrices et écologiques "importantes" (ou "majeures") et un niveau de menaces "fort".

Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur les données issues de la caractérisation des zones humides. La sélection des zones humides par attributs peut se faire grâce à un logiciel de gestion de base de données ou à un tableur.

Pour faciliter l'analyse des données, il est recommandé de faire appel des tableaux d'évaluation des **fonctions**, des **valeurs** et des **menaces**. Ces tableaux proposent un ensemble de critères déterminants pour évaluer l'importance des fonctions, des valeurs et du niveau de menace des zones humides.

Il est important de ne pas se focaliser sur chacun des critères séparément. L'objectif est de toujours avoir une vision d'ensemble afin de mieux appréhender le fonctionnement global des zones humides et comprendre leurs interactions avec le bassin versant.

la confrontation aux avis d'experts

Cette étape consiste à soumettre à des experts les résultats de la sélection réalisée par analyse cartographique et par sélection par attributs. Pour cela, il est nécessaire de consulter plusieurs personnes ayant une bonne connaissance des zones humides du territoire. L'objectif est d'avoir un avis extérieur sur les zones humides sélectionnées, d'affiner les méthodes utilisées et de valider les résultats.